

RAPPORT D'ENQUÊTE DE SATISFACTION DES ENFANTS DE 6 À 18 ANS
CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE.



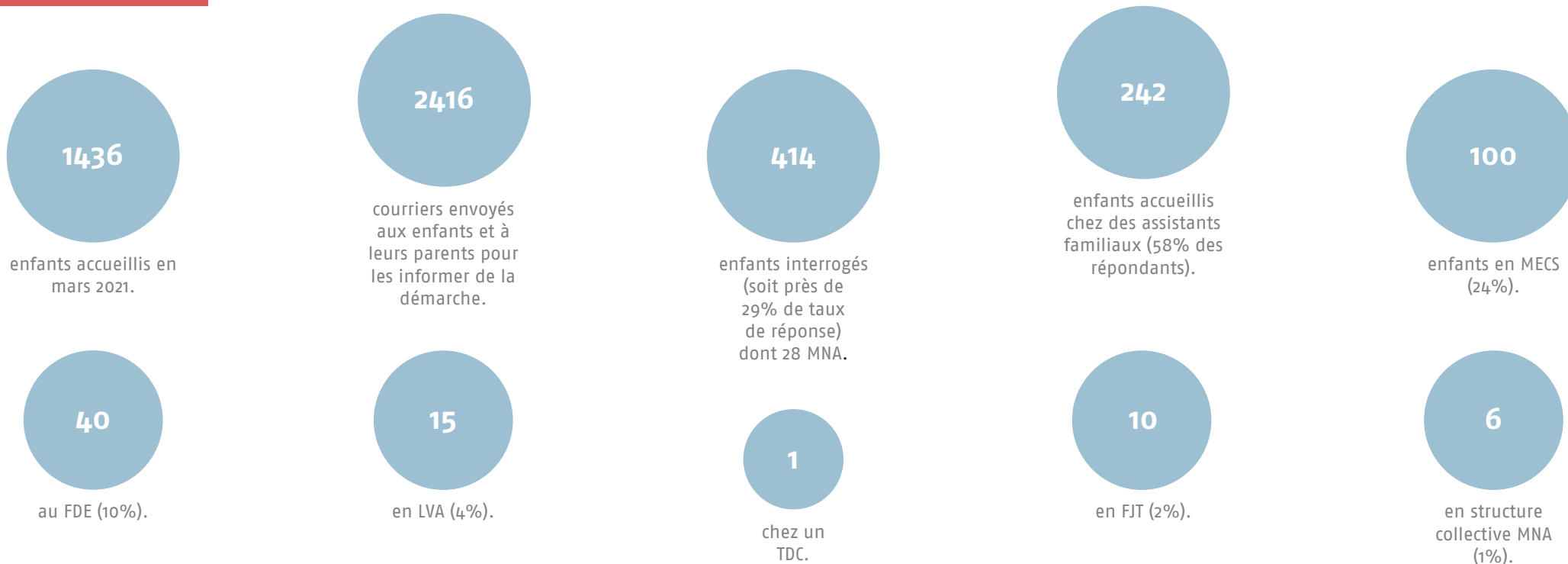
SOMMAIRE

- 3 Méthodologie
- 5 Le profil des enfants accueillis
- 6 La scolarité
- 7 Le placement
- 11 L'accueil
- 17 Les liens avec la famille
- 20 Les loisirs
- 21 La santé
- 22 les décisions
- 23 Le ressenti
- 29 Que faudrait-il faire pour améliorer la prise en charge ?
- 31 Les pistes de travail

MÉTHODOLOGIE

- Une démarche développée dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de protection de l'enfance.
- Une volonté de recueillir le ressenti des jeunes de 6 à 18 ans, confiés à l'aide sociale à l'enfance.
- Un questionnaire issu d'un groupe de travail constitué d'un inspecteur enfance-famille, d'un responsable socio-éducatif enfance-famille, d'une psychologue de l'aide sociale à l'enfance, d'un chargé d'étude et du chargé de l'observatoire départemental de protection de l'enfance.
- Un questionnaire en ligne, conçu sur Sphinx, pour favoriser l'interactivité, mais aussi l'existence d'une version papier pour parer aux éventuels soucis de connexion.
- Une garantie de l'anonymat des répondants : les noms et prénoms des enfants ne sont pas collectés.
- Une recherche de représentativité équitable selon l'âge des enfants, leur lieux d'accueil. Respectant ce principe, les contacts ont ensuite été pris de manière aléatoire.
- Un accompagnement au remplissage du questionnaire réalisé par 13 stagiaires, étudiants assistants de service social et éducateurs spécialisés à l'IRTS-IDS de Canteleu. Les rencontres se sont déroulées aux domiciles des assistants familiaux, dans les structures d'accueil.

CHIFFRES



MÉTHODOLOGIE

276 enfants accueillis par des assistants familiaux n'ont pas pu être rencontrés.
Des rencontres n'ont malheureusement pas pu aboutir favorablement pour les motifs suivants :

135

numéros d'accueillants (dont 63 numéros de TDC, soit 47%) n'étaient pas renseignés dans la base de données IODAS ou plus attribués.

74

enfants étaient en droit de visite et d'hébergement, vacances ou accueils relais.

26

enfants du fait de leur situation de handicap, trop lourde pour leur permettre de s'exprimer.

16

refus non argumentés de part d'assistants familiaux.

11

11 enfants ou leurs accueillants étaient malades (principalement COVID).

10

enfants n'ont pas souhaité rencontrer les stagiaires de l'IRTS-IDS.

4

enfants étaient en internat.

7

7 structures d'accueil collectif n'ont pas donné suite aux sollicitations des étudiants de l'IRTS-IDS afin de planifier une rencontre.

414 répondants sur 1436 enfants confiés.

Un intervalle de confiance de 95 % soit une taille d'échantillon qui devait être comprise entre 26 et 31 % => 29 % des enfants confiés ont répondu au questionnaire de satisfaction.

Une marge d'erreur de 4 %.

LE PROFIL DES ENFANTS ACCUEILLIS

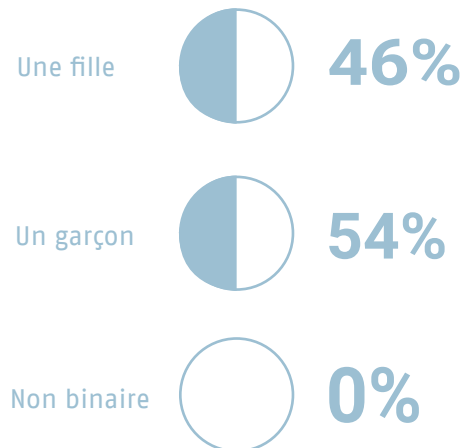


58 % des enfants placés à l'aide sociale à l'enfance de l'Eure sont des garçons (données ODPE 2018) alors qu'ils représentent 51 % de la population euroise des 0-14 ans (INSEE 2018).

Les garçons sont donc légèrement sur-représentés dans l'effectif des enfants confiés dans le département.

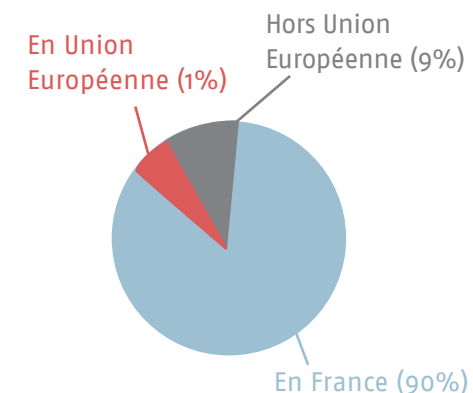
TU ES ?

Réponses effectives : 412 Taux de réponse : 100%



OÙ ES-TU NÉ(E) ?

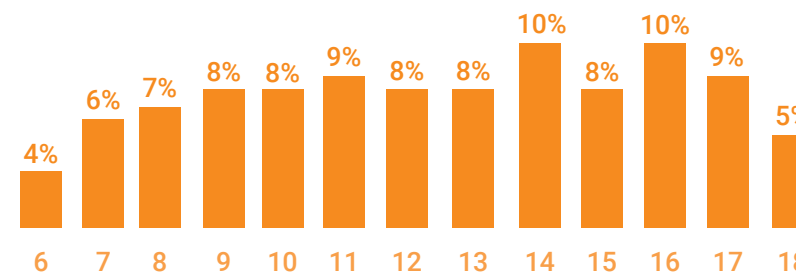
Réponses effectives : 408 Taux de réponse : 99%



TU AS QUEL ÂGE ?

Réponses effectives : 414 Taux de réponse : 100%

Moyenne : 12,4 Ecart type : 3,4



33 % des enfants interviewés ont entre 6 et 10 ans.
 Les 11-14 ans représentent 35 % des enfants interrogés.
 Les adolescents de 15 à 17 ans, 27 %.
 Les jeunes de 18 ans, 5 %.

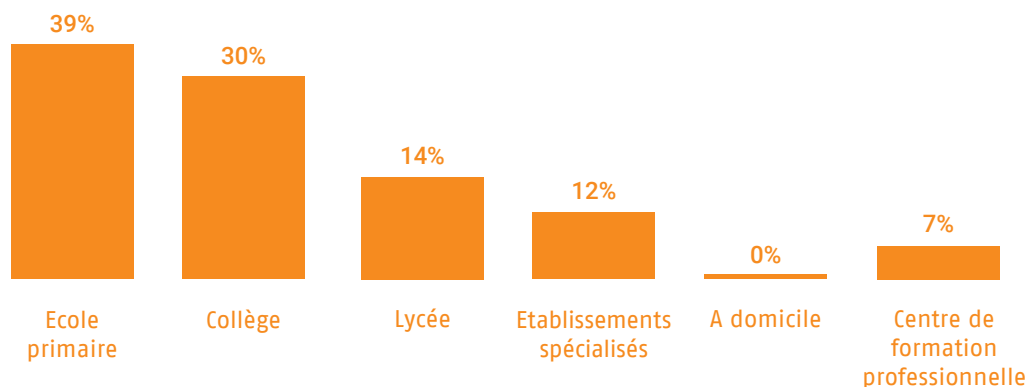
LA SCOLARITÉ

- 99 % des enfants de 6 à 10 ans confiés à l'ASE sont scolarisés. Ce pourcentage est supérieur au taux de scolarisation de la population euroise des 6 à 10 ans qui s'élève à 97,9 % (source INSEE 2017) mais légèrement inférieur à la moyenne nationale de 100 %
- 99 % des jeunes de 11 à 14 ans sont scolarisés dont 17 % en école primaire, 70 % au collège et 15 % en établissement spécialisé. Ce taux est assez similaire à la population départementale de 11-14 ans.
- 86 % des 15 - 17 ans sont scolarisés dont 17 % au collège, 49 % au lycée, 18 % en établissements spécialisés et 13 % en centre de formation professionnelle. Le taux de scolarité des enfants eurois de cette tranche d'âge se situe à 95,5 % et la moyenne nationale à 96,5 %.
- 100 % des jeunes de 18 ans sont scolarisés : 33 % au lycée et 71 % en centre de formation professionnelle. La moyenne nationale des scolarisés de 18 ans et plus est de 79 %.
- Les jeunes qui sont davantage scolarisés semblent être ceux accueillis en famille d'accueil (98 %) et en MECS (98 %) alors que le taux s'évalue à 90 % pour les FJT, à 88 % pour le FDE, à 87 % pour les LVA et à 83 % pour les structures MNA.
- Les jeunes de la tranche d'âge 15-17 ans ont semblé avoir des difficultés à se projeter car très envahis par de nombreux problèmes. Ils ont également exprimé des craintes quant à l'aboutissement de leurs projets (financement des études, écoles supérieures).

- Certains jeunes ont évoqués l'impossibilité du choix de la filière voulue (la filière choisie en fonction des options disponibles dans le lycée se trouvant à proximité du lieux d'accueil, orientation vers un CAP choisie par la mission locale sans tenir compte des souhaits du jeune, ...)
- Ils disent devoir faire des études courtes, se professionnaliser au plus vite pour être autonome le plus rapidement possible.

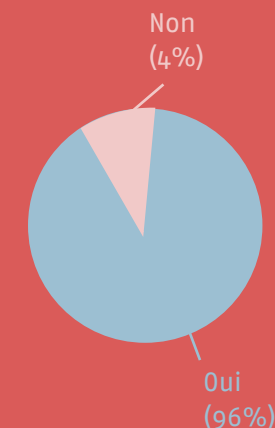
DANS QUEL TYPE D'ÉTABLISSEMENT ?

Réponses effectives : 397 Taux de réponse : 100%



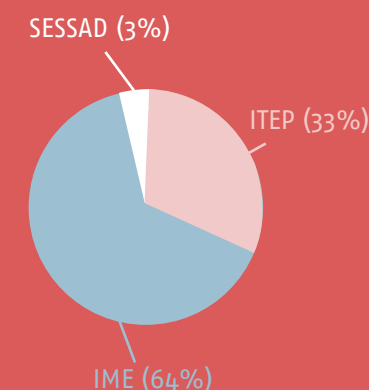
ES-TU SCOLARISÉ(E) ?

Réponses effectives : 414 Taux de réponse : 100%



UN ÉTABLISSEMENT SPÉCIALISÉ DE QUEL TYPE ?

Réponses effectives : 39 Taux de réponse : 81%

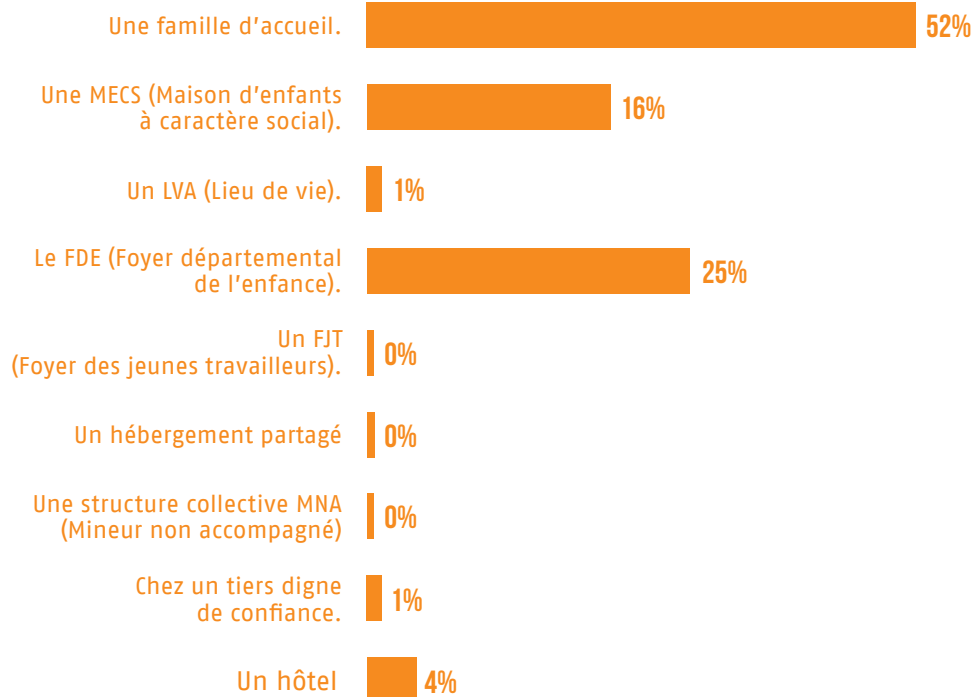


LE PLACEMENT

- 52 % des primo-accueils s'effectuent en famille d'accueil, toute tranche d'âge confondue. Vient ensuite le FDE, dédié à l'accueil d'urgence, qui a réalisé 25 % des primo-admissions.
- Les très jeunes enfants ou les enfants ayant été placés très tôt ont éprouvé des difficultés à renseigner le temps de placement, de fait 35 des enfants ont indiqué « ne sait pas ».
- S'agissant des MNA, la grande majorité des primo-accueils s'effectuent en Hôtel, notamment du fait des arrivées en nombre, fréquentes et de la saturation régulière du dispositif d'accueil d'urgence.

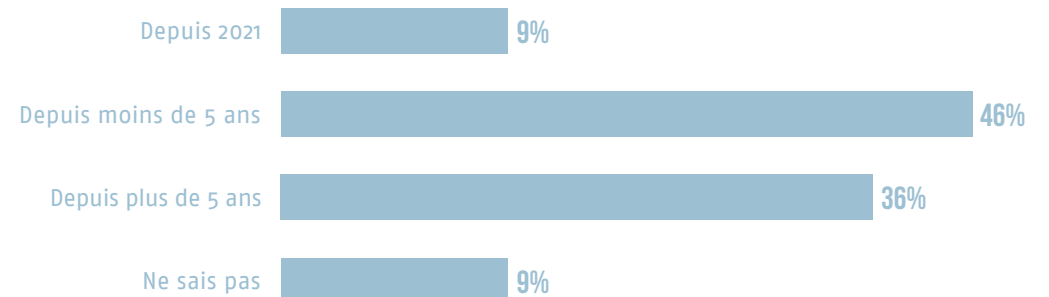
QUEL ÉTAIT TON PREMIER LIEU D'ACCUEIL ?

Réponses effectives : 404 Taux de réponse : 98%



DEPUIS COMBIEN DE TEMPS ES-TU PLACÉ ?

Réponses effectives : 411 Taux de réponse : 99%

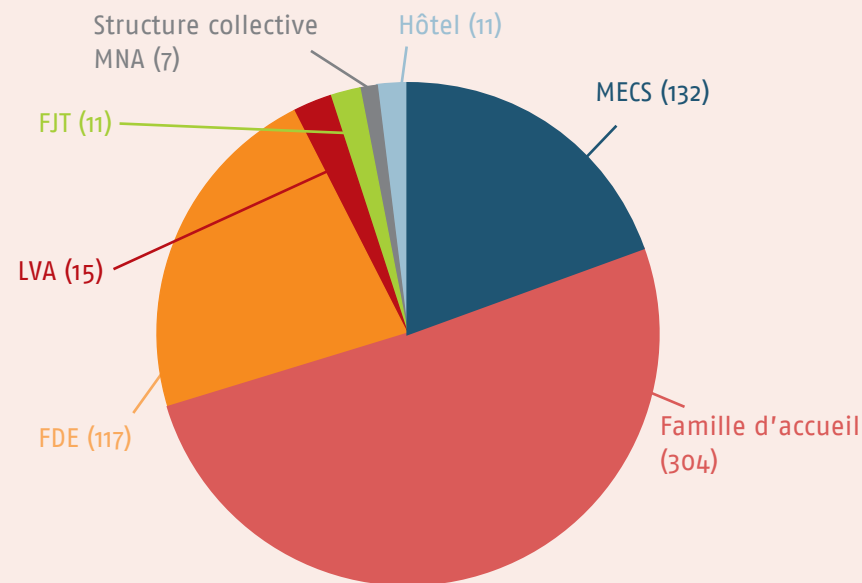


LE PLACEMENT

- L'ensemble des répondants semble avoir fréquenté une moyenne de 1,4 types différents de lieux d'accueil au cours de sa prise en charge.
- Ce chiffre s'élève à 1,6 types de lieux d'accueil pour les jeunes placés depuis plus de 5 ans.
- Les jeunes, quelle que soit leur tranche d'âge sont très majoritairement accueillis en famille d'accueil.
- Globalement, les enfants ont fréquenté plusieurs lieux d'accueil (plusieurs familles d'accueil et/ou plusieurs lieux d'accueil collectifs) à l'exception des plus jeunes, notamment lorsqu'ils sont passés de la pouponnière du FDE à une famille d'accueil. Dans ces situations, le lien est très marqué entre l'enfant et la famille d'accueil et peut même perdurer après le placement. Il semblerait qu'il y ait davantage de stabilité pour les jeunes en famille d'accueil puisqu'ils ont moins changé de lieu que les enfants accueillis en structures collectives selon les observations faites par les étudiants de l'IRTS-IDS dans le cadre des entretiens.
- Certains jeunes ont pu faire part d'un important "turn over" des éducateurs, notamment en structures collectives : de fait, la relation de confiance est à recréer.
- Cependant, ils soulignent que la disparité de profils des éducateurs présents en structures collectives leur permet de choisir l'éducateur avec lequel ils ont le plus d'accroche et dont ils se sentent le plus proche pour construire un lien de confiance.

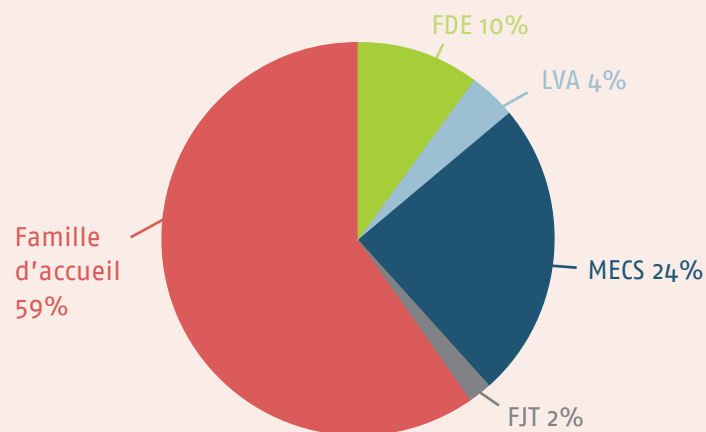
QUELS DIFFÉRENTS LIEUX D'ACCUEIL AS-TU FRÉQUENTÉ ?

Réponses effectives : 409



QUEL EST TON LIEU D'ACCUEIL ACTUEL ?

Réponses effectives : 412

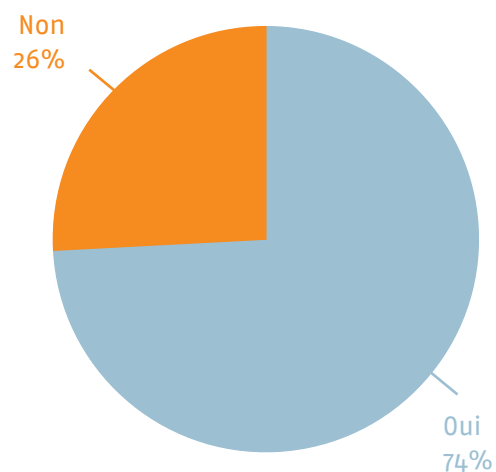


LE PLACEMENT

- Le placement n'aurait absolument pas été préparé pour 26 % des jeunes, principalement dans le cadre des placements en urgence.
- Ce taux s'élève à 38 % pour les enfants de 6 à 10 ans. Soit la situation est bien moins expliquée aux très jeunes enfants, soit ils l'ocultent ou ne s'en souviennent pas. Pour autant, ils connaissent globalement les raisons du placement.
- De la même façon, ils leur était compliqué d'appréhender la notion de « avant, pendant ou après » qui a nécessité une reformulation quasi systématique de la part des étudiants de l'IRTS-IDS.
- Les raisons du placement semblent être davantage explicitées aux jeunes de 11 à 18 ans.
- Les motifs du placement ont été expliqués plutôt en amont (à près de 50 %), pendant (42 %) mais également après (14 % des situations) et ce, quel que soit le lieu d'accueil.
- Par ailleurs, certains des jeunes expriment ne pas vouloir connaître les raisons du placement et ne pas y adhérer.

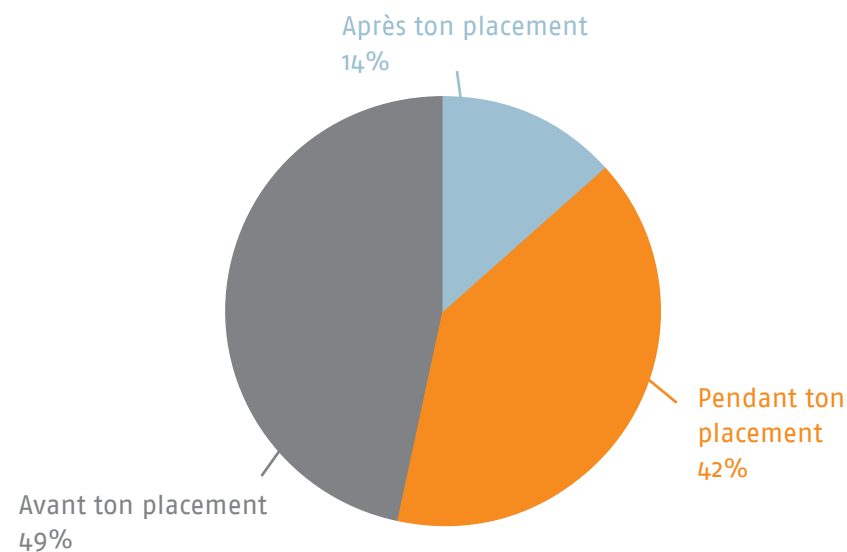
EST-CE QUE L'ON T'A EXPLIQUÉ LES RAISONS DE TON PLACEMENT ?

Réponses effectives : 406 Taux de réponse : 98%



QUAND CELA ?

Réponses effectives : 284 Taux de réponse : 95%



LE PLACEMENT

- 72 % des enfants et jeunes interrogés estiment que le placement était une bonne, voire une très bonne décision.
- Ils représentent 82% des enfants confiés en familles d'accueil mais 55 % des enfants accueillis en structures collectives (100 % en FJT et en structure MNA, 71 % en LVA, 59 % en MECS et 32 % au FDE). Ce dernier pourcentage, très

faible, pourrait sans doute s'expliquer par le fait que selon les motifs du placement, les enfants ont besoin de temps pour digérer la séparation et pour en voir les bénéficiaires. Or, 68 % des enfants interrogés au FDE ont entre 6 et 14 ans et 55 % sont placés depuis moins de 5 ans.

- La question « le temps entre l'annonce

du placement et le placement » a posé des difficultés aux enfants, notamment pour les moins de 11 ans. Il s'agit en effet d'une question très subjective. Les enfants placés très jeunes ne pouvaient pas répondre de même que les jeunes enfants placés depuis plus de 5 ans.

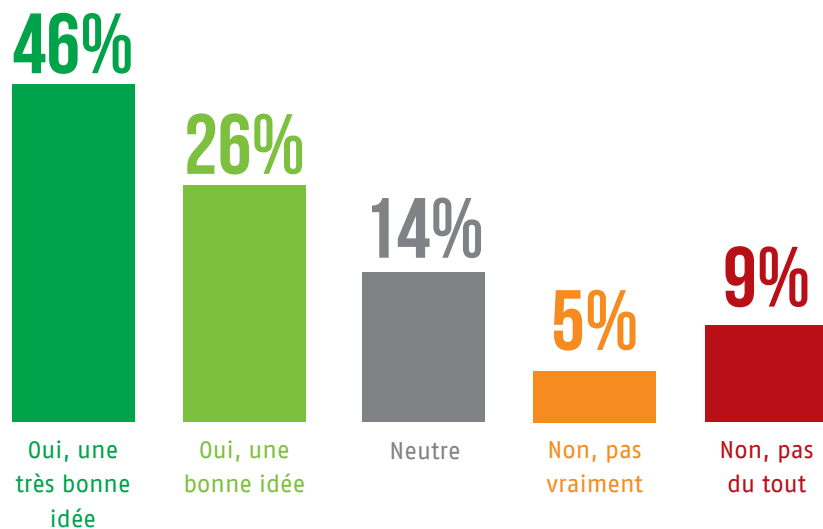
- Un peu moins de 40 % des répondants estiment que le placement a été

effectué dans l'urgence ou dans un laps de temps trop court. 31 % ne se prononcent pas et 14 % des enfants déplorent la longueur de la mise en œuvre du placement.

PENSES-TU QUE TE PLACER ÉTAIT UNE BONNE DÉCISION ?

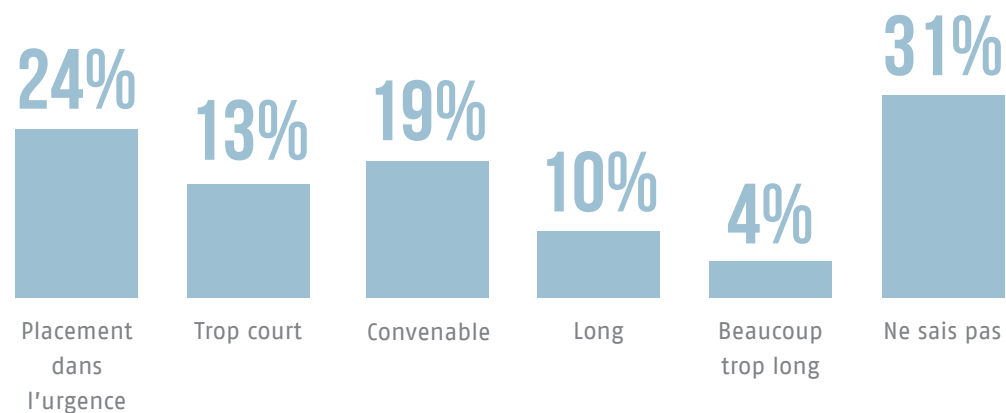
Réponses effectives : 409 Taux de réponse : 99%

Moyenne : 7,4 Ecart type : 3,2



LE TEMPS ENTRE L'ANNONCE DE TON PLACEMENT ET SA MISE EN PLACE T'A PARU :

Réponses effectives : 405 Taux de réponse : 98%

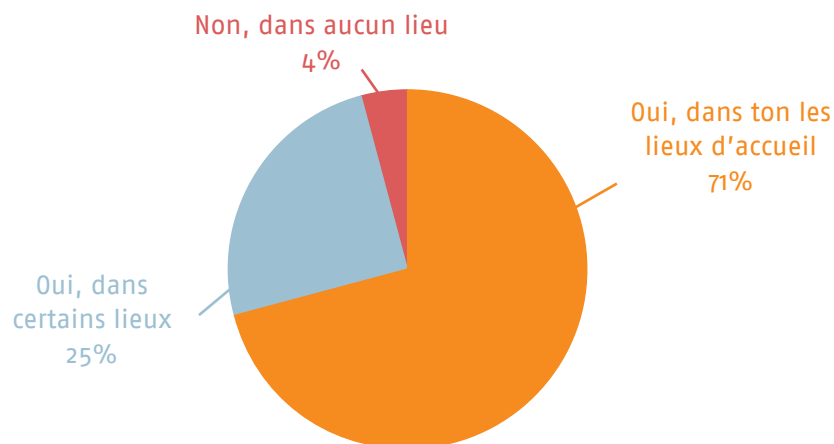


L'ACCUEIL

- 71 % des enfants disent s'être sentis bien accueillis dans tous leurs lieux de placement. 25 % considèrent qu'ils n'ont pas toujours été bien accueillis. 15 jeunes sur 408 estiment avoir été mal accueillis dans tous les lieux.
- Parmi ces jeunes figurent des enfants qui n'acceptent pas leur placement et n'y trouvent aucun aspect positif. Certains en ont profité pour exprimer leur colère, leur souffrance et/ou leur incompréhension. Tous ces jeunes ont justifié leur position et verbalisé les raisons de leur mécontentement. Un des jeunes interviewé n'a, par ailleurs, pas souhaité entrer dans l'échange avec le stagiaire, que ce soit visuellement ou verbalement.
- Les jeunes qui n'ont pas souhaité répondre n'ont pas été obligés de le faire. Certains ne souhaitaient pas se confier à des inconnus (4 enfants n'ont pas voulu répondre du tout).
- Certains des enfants en situation de handicap n'ont pas pu répondre aux questions, ou n'ont été en mesure de le faire que de façon partielle.
- Lorsqu'il a été demandé aux enfants de citer le type de lieu dans lequel ils se sont sentis mal accueillis, seuls 71 d'entre eux ont accepté de répondre. Le fait que l'item "assistant familial" soit cité le plus grand nombre de fois n'est pas forcément représentatif puisque ce mode d'accueil est majoritairement utilisé.

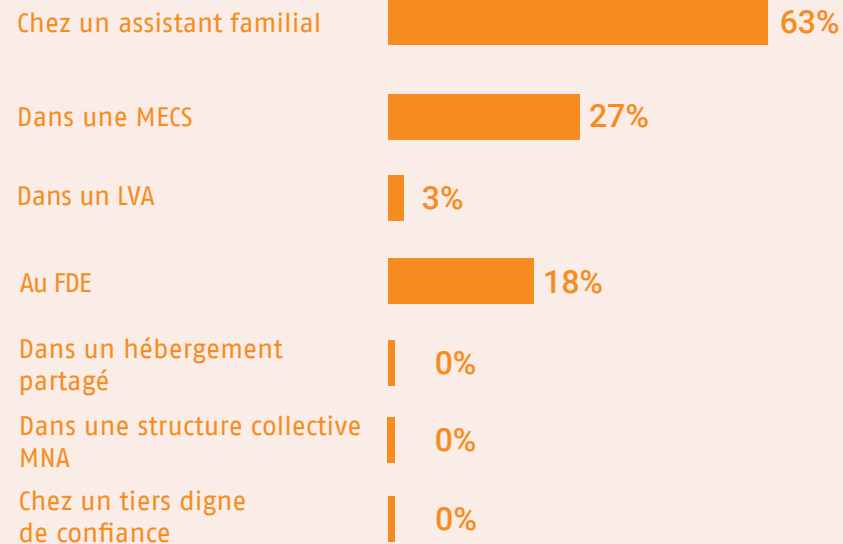
EST-CE QUE TU T'ES SENTI BIEN ACCUEILLI DANS TOUS TES LIEUX DE PLACEMENT ?

Réponses effectives : 408 Taux de réponse : 99%



DANS QUELS LIEUX NE T'ES-TU PAS SENTI BIEN ACCUEILLI ?

Réponses effectives : 71 Taux de réponse : 60%



QU'EST-CE QUI T'A MANQUÉ ?

Réponses effectives : 90 Taux de réponse : 76%

« Il faudrait qu'on me donne envie d'être là, de la convivialité. Ici, on change tout le temps d'éducateur, il n'y a aucune stabilité »

« Une famille d'accueil me frappait et me disait des méchancetés »

« Le mari de mon assistante familiale était pas gentil »

« J'ai découvert une forme de violence que je ne connaissais pas, tant de la part des éducateurs que des autres jeunes. J'ai cru que j'étais tombé chez les fous »

« Les autres enfants ne voulaient pas jouer avec moi et je me suis sentie perdue »

« Ma maman, mes sœurs et frères »

« L'accueil n'était pas terrible, je ne me sentais pas à ma place »

« On dormait avec des personnes que l'on ne connaissait pas dès notre arrivée »

« Ce qui m'a manqué : le chien et de jouer »

• A cette question les enfants évoquent en premier lieu la notion de « bien être, de respect de ses besoins » et « d'écoute, de disponibilité et de respect ». Ces 2 thématiques ont été citées ex æquo à 24 reprises.

• La notion de violence/maltraitance de la famille d'accueil a été évoquée par 17 des 90 répondants. 8 enfants ont également évoqué des carences de la part de l'accueillant (manque de nourriture, absence de soins).

• Les loisirs, la liberté et les sorties ont manqué à 12 enfants.

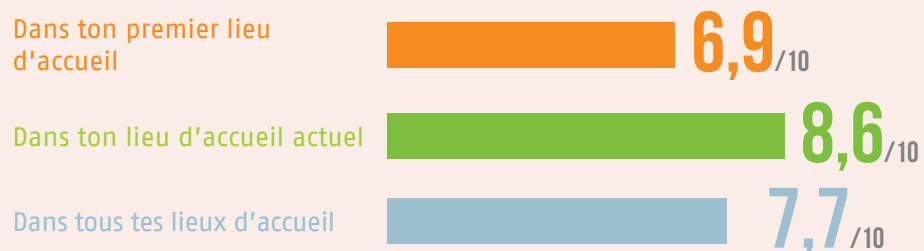
• Viennent ensuite les relations avec la famille naturelle pour 10 des enfants

• Le comportement des autres enfants

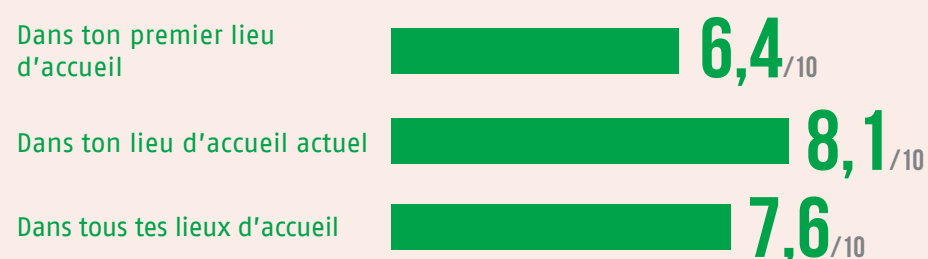
est également source de souffrance et de mal être pour 5 enfants.

L'ACCUEIL

A-T-ON CHERCHÉ À TE RASSURER ?



A-T-ON CHERCHÉ À CONNAITRE TES GOÛTS ?



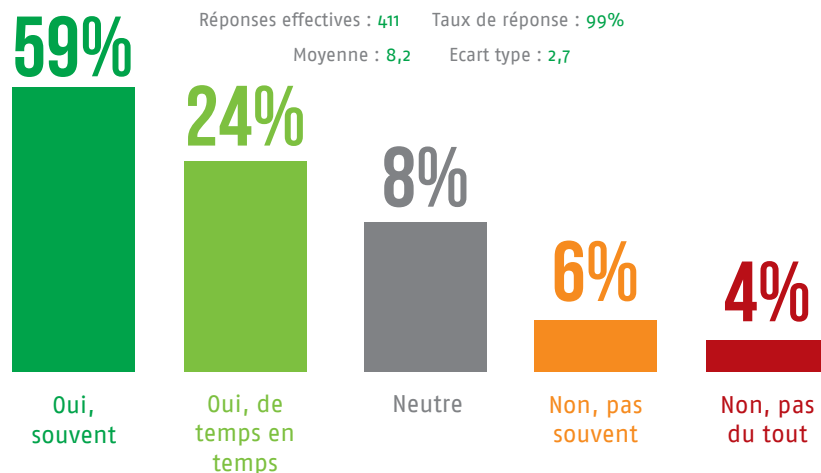
- Les enfants se sont sentis globalement moins rassurés dans leur 1^{er} lieu d'accueil, ce qui peut tout à fait s'expliquer par le sentiment de déracinement et le fait de quitter un environnement habituel.
- Les enfants de 6 à 10 ans considèrent que l'on a davantage cherché à les rassurer dans leurs premiers lieux d'accueil (moyenne de 7,3/10) que les adolescents (moyenne de 6,7/10 pour les 15-17 ans).
- Les jeunes placés depuis plus de 5 ans et accueillis en famille d'accueil semblent s'être sentis davantage rassurés (moyenne de 9,3/10) et ils considèrent que l'on a cherché à connaître leurs goûts (moyenne de 9/10) dans leur lieu d'accueil actuel.

- Les goûts des enfants semblent être pris davantage en considération en famille d'accueil qu'en MECS. En effet, la particularité des individualités peut être mieux prise en compte en famille d'accueil qu'en structures collectives où l'organisation est davantage cadrée.

L'ACCUEIL

- 90 % des enfants accueillis en FJT ont déclaré avoir la possibilité de se confier à quelqu'un contre 86 % des enfants confiés à des assistants familiaux, 83 % des enfants accueillis en MECS, 66 % des enfants en lieux de vie et en structures MNA et 65 % des enfants pris actuellement en charge au FDE.
- 75 % des enfants placés en famille d'accueil et ayant la possibilité de se confier (soit 150 des 200 répondants) le font auprès de leur assistant familial ou d'un membre de la famille de celui-ci (conjoint, enfant(s) ou proche de l'assistant familial).
- Viennent ensuite les amis (cités à 47 reprises) qui peuvent également être des autres enfants confiés au domicile de l'assistant familial, puis des membres de la famille naturelle (père, mère, frère(s) et/ou sœur(s) (32 réponses), l'éducateur (27 réponses), le psychologue (13 réponses) ou un enseignant (8 réponses). Un enfant a cité le juge.
- 70 % des 131 enfants répondants accueillis en structures collectives se confient auprès de leurs éducateurs.
- Viennent ensuite leurs amis qui sont en grande majorité d'autres jeunes accueillis au sein de la structure (cités à 44 reprises), des membres de la famille (18 réponses), le psychologue (13 réponses), l'assistant familial (avec qui l'enfant a conservé des liens), un enseignant (3 réponses). Un enfant a cité son avocat.
- Les professionnels restent donc en majeure partie les personnes auxquelles les enfants se confient, avant leurs pairs ou les membres de leur famille.
- Il est important de préciser que les enfants avaient la possibilité de citer plusieurs personnes.

AS-TU LA POSSIBILITÉ DE TE CONFIER À QUELQU'UN ?



A QUELLE(S) PERSONNE(S) ?

« Maman, les copains et ma famille d'accueil »

« Ma meilleure amie qui partage ma chambre ou aux éducateurs »

« Mon assistante familiale ou sa fille »

« Aux éducateurs, je leur fais confiance mais en vrai, je n'ai pas le choix »

« Je me confie à un autre enfant qui est placé avec moi »

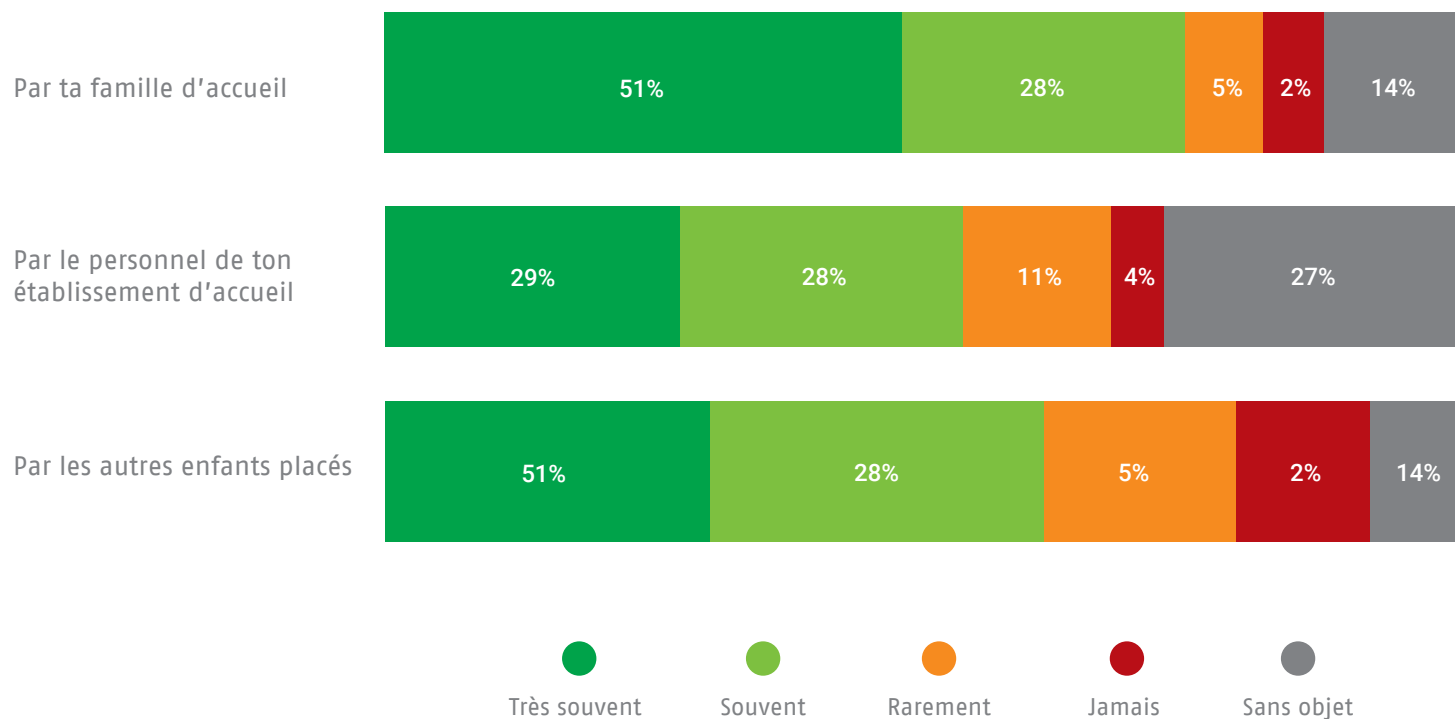
« Psychologue du collège, Tata (assistante familiale), éducatrice »

« Tata, tonton (assistants familiaux) et mes parents »

L'ACCUEIL

- Les enfants interrogés semblent se sentir respectés, encouragés et valorisés au sein de leur lieux d'accueil, y compris par les autres jeunes placés, et ce, quelle que soit leur tranche d'âge et la durée du placement.
 - Toutefois, les enfants accueillis en famille d'accueil se sentent davantage respectés par les autres jeunes (37 % très souvent et 36 % souvent) que ceux accueillis en structures collectives (25 % très souvent et 28 % souvent).
 - Les enfants se trouvent confrontés à un plus grand nombre d'enfants en structures collectives, avec des profils variés, ce qui peut entraîner davantage de confrontations dues notamment à des phénomènes de groupe.
- Nous retrouvons ce phénomène dans l'ensemble des lieux collectifs où gravitent de nombreux enfants (ex: à l'école, au collège, lycée, centre de loisirs, clubs de sports, ...). Le fait de partager son quotidien avec d'autres individus peut être évidemment source de nombreux conflits.

TE SENS-TU RESPECTÉ, ENCOURAGÉ, VALORISÉ ?



L'ACCUEIL

AS-TU ÉTÉ BIEN TRAITÉ PAR :

Ta famille d'accueil



Le personnel de ton établissement d'accueil



Les autres enfants placés



Les enfants estiment en très grande majorité avoir été bien traités par leurs accueillants et les autres enfants placés.

Lorsqu'on interroge les enfants qui ne se sont pas sentis bien traités :

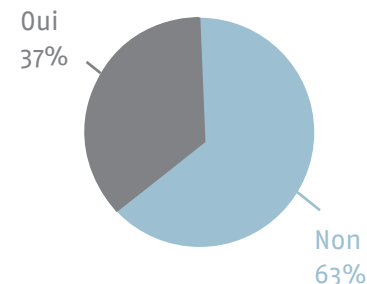
- 56 % des répondants mentionnent la violence dont ils ont été victimes de la part des autres enfants ou bien une mise à l'écart, des conflits récurrents entre jeunes et dont ils ont souffert.
- 14 % déplorent un manque d'écoute et de disponibilité des accueillants.
- 10 % évoquent une maltraitance ou un comportement inadapté d'une famille d'accueil.
- 6 % mentionnent un ou plusieurs membres de leur famille.
- 2 % confient la violence ou le comportement inadapté d'un éducateur.

Les enfants les plus jeunes méconnaissent le numéro 119.

Globalement, les enfants en structures collectives connaissent mieux le dispositif que ceux confiés en famille d'accueil. Certains enfants se sont saisis de cette question pour interroger les stagiaires de l'IRTS-IDS et noter le numéro.

CONNAIS-TU LA NUMÉRO GRATUIT 119 (SERVICE NATIONAL D'ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE POUR L'ENFANCE EN DANGER) ?

Réponses effectives : 409 Taux de réponse : 99%



SI NON, QU'EST CE QUI T'A MANQUÉ ?

« J'ai été bien traité par certains éducateurs, pas par d'autres... il y a eu des problèmes de violences (douche froide, insulte, dévalorisation)... Depuis le changement de direction de la MECS, les éducateurs sont plus à l'écoute, ils posent plus de règles et de cadre mais ils sont encore trop devant leur ordinateur au lieu d'être disponibles pour les jeunes. Il faudrait différencier les temps des éducateurs avec les jeunes et le temps dédié aux écrits sur les ordinateurs »

« Ils ne prennent pas en considération ce que j'ai vécu avant »

« Que je sois dans le même foyer que mon frère »

« C'est l'enfer avec les autres enfants de la famille, ils arrêtent pas de m'embêter et de me piquer mes jeux. Un petit me bave dessus. J'étais mieux chez mon ancienne tata que ici ».

« Mon papa »

« Des jeunes sont violents ici »

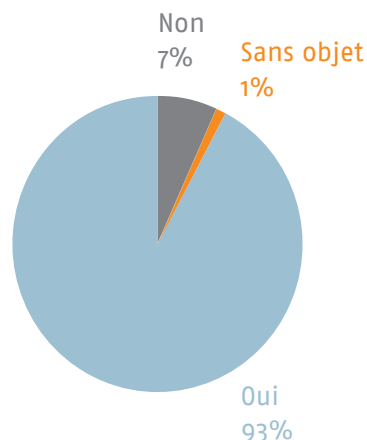
« L'adulte me faisait peur en tapant sur la table. L'enfant me criait dessus et me menaçait »

LES LIENS AVEC LA FAMILLE

AS-TU TOUJOURS DES LIENS AVEC LES MEMBRES DE TA FAMILLE NATURELLE ?

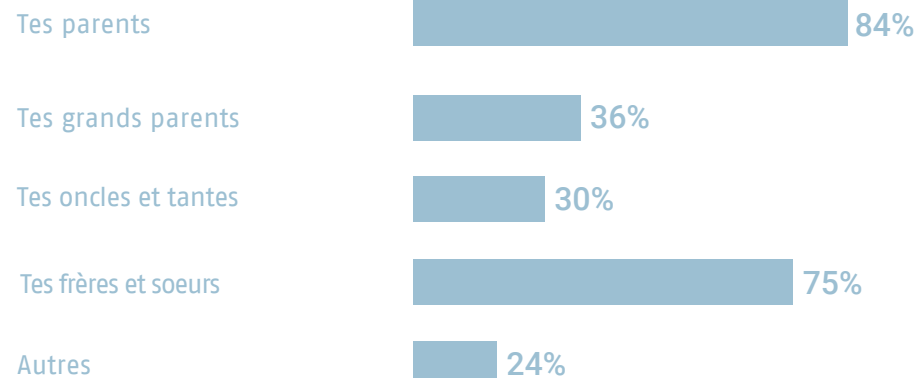
Réponses effectives : 414 Taux de réponse : 100%

- En règle générale, les liens avec la famille consistent surtout au maintien du lien avec l'un des 2 parents.
- La forme du lien en question (visites, visites médiatisées, appels téléphoniques, ...) n'a pas été demandée ni développée.



LESQUELS ?

Réponses effectives : 380 Taux de réponse : 99%



SI TU AS RÉPONDU AUTRE, QUELLE EST CETTE PERSONNE ?

« Avec mon père oui mais avec ma mère je n'ai pas envie et je me sens obligé. Je trouve que c'est débile de devoir la voir et de lui faire espérer que tout va s'arranger »

« Juste maman »

« Un ami du foot »

« Papa avec des lettres comme il est en prison, je ne veux pas de nouvelle de maman »

« Une amie de maman »

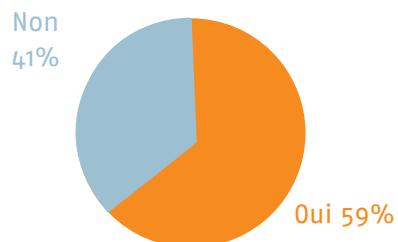
« Mes amis, mes cousins et cousines »

« Famille de mon père (grands parents et oncles tantes paternels) »

LES LIENS AVEC LA FAMILLE

EST-CE QUE LE RYTHME DES RENCONTRES AVEC TA FAMILLE TE CONVIENT ?

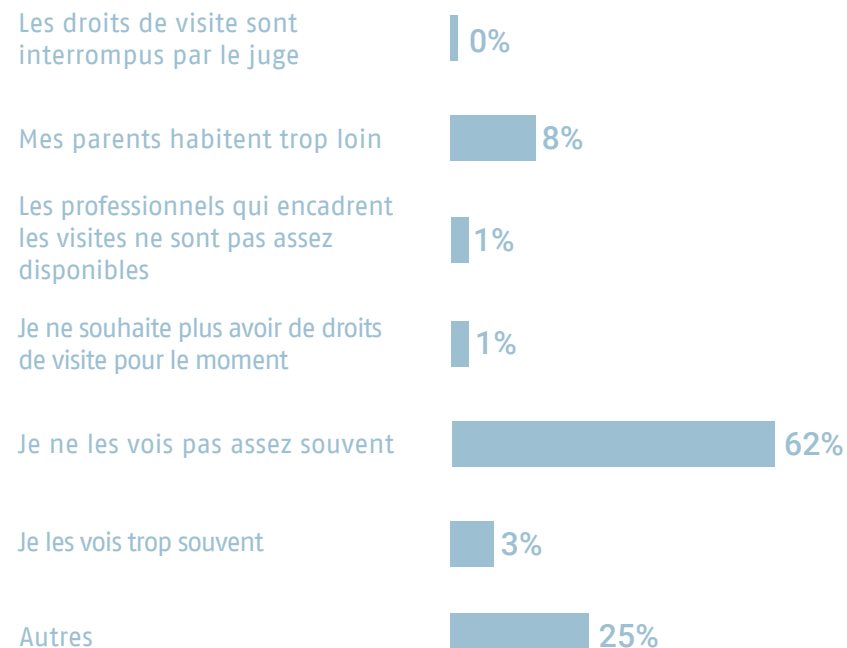
Réponses effectives : 381 Taux de réponse : 99%



SI NON, POURQUOI ?

Réponses effectives : 158

Modalité la plus ciblée : Je ne les vois pas assez souvent 62%



- Le rythme des rencontres avec leur famille ne convient pas à 41 % des enfants.
- Entre l'éloignement géographique et des rencontres qu'ils jugent comme n'étant pas assez fréquentes, ce sont près de 70 % des 158 enfants qui ont indiqués un motif d'insatisfaction et qui expriment le désir de pouvoir rencontrer davantage leurs parents.
- Seuls 3 % des enfants aimeraient avoir moins de contacts avec leur famille naturelle.
- Ces deux variables augmentent d'autant plus pour les enfants placés à l'ASE depuis plus de 5 ans (76% des enfants considèrent qu'ils ne voient pas assez leurs parents contre 7 % qui souhaiteraient avoir moins de contacts). cette situation interroge sur l'accompagnement à la parentalité, le travail sur le lien parents/enfants, l'évolution et la souplesse de la prise en charge des contacts entre parents et enfants.

LES LIENS AVEC LA FAMILLE

POUR QUELLE AUTRE RAISON ?

Réponses effectives : 39 Taux de réponse : 100%

« Maman ça va mais je ne vois pas assez papa »

« C'est trop long d'attendre
tous les 15 jours »

« Je voudrais voir plus souvent
ma petite sœur qui est dans une
autre famille d'accueil »

« Il y en a que je ne veux moins voir pour le moment
et d'autres que je voudrais plus voir »

« Ma famille n'est pas en France »

« Je ne vois pas assez mes
grands-parents »

« Maman je ne la vois plus car on a pas le droit
de la voir. Mes frères et sœur je veux les voir
plus souvent »

« Les visites ne sont pas assez longues »

- 20 % des répondants aimeraient pouvoir voir davantage leur frère(s) et/ou sœur(s) ou ont indiqué une rupture de lien avec leur fratrie du fait du placement.
- De même, 20 % aimeraient voir d'autres membres de leur famille plus régulièrement (oncle/tante, grands parents, ...)
- 15 % des répondants souhaiteraient pouvoir moduler les visites selon les

personnes (ex : "il y en a que je veux moins voir et d'autres que je voudrais plus voir").

- Les durées des visites (estimées trop courtes), la qualité des liens avec les parents (manque de communication), l'interruption des visites à cause de la COVID, des parents qui ne peuvent se déplacer et la forme des visites (médiatisées, téléphoniques) ont également été mentionnés.



LES LOISIRS

EXERCES-TU UNE ACTIVITÉ SPORTIVE OU CULTURELLE ?

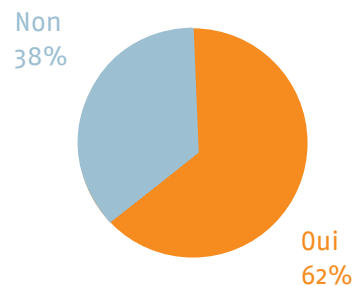
Réponses effectives : 413

Taux de réponse : 100%

- Selon une étude de Jean Paul Caille de l'INJEP (parution INSEE références 2020), ce sont 83 % des jeunes de 13-14 ans qui pratiquent une activité sportive. Plus la famille est favorisée et plus l'enfant fait du sport régulièrement.
- S'agissant des enfants confiés à l'ASE de l'Eure, ce sont 62 % des 413 répondants qui pratiquent une activité sportive ou culturelle, quelle que soit la tranche d'âge à laquelle ils appartiennent.
- Les enfants interrogés pratiquent davantage une activité sportive que culturelle (25 % des filles pratiquant une activité ont déclaré une activité culturelle de type musique, dessin/peinture, lecture, théâtre pour seulement 10% de garçons).
- La danse (18 %), le foot (16 %), la gymnastique (16%), l'équitation (16%) et la course (10 %) sont les activités les plus pratiquées par les filles.
- Le foot (49%), le vélo (14%), la course (10%), un sport de combat de type judo/karaté/boxe (9%) et le basket (8%) sont les activités les plus pratiquées par les garçons.
- Le lieu de placement n'a pas réellement d'impact sur la pratique d'une activité sportive ou culturelle.
- Globalement, les activités se déroulent

le mercredi alors que ce jour est également dédié aux rendez-vous familiaux ou médicaux (psychologue, orthophoniste, ...)

- Les activités ne sont pas imposées aux enfants mais elles leur sont principalement proposées par les accueillants en fonction de leur disponibilité et de leur mobilité géographique.
- La plupart des collégiens exercent une activité sportive via l'UNSS ou une autre activité (mathématiques, création de jeux de société, théâtre, ...) via les clubs existants au sein de leurs établissements scolaires.
- Toutes les activités ont été impactées par la situation sanitaire.



LAQUELLE OU LESQUELLES ?

Réponses effectives : 252

Taux de réponse : 99%

« Gym, piscine, art thérapie : peinture »

« Peinture et dessin »

« Gym »

« Musique et danse »

« Equitation »

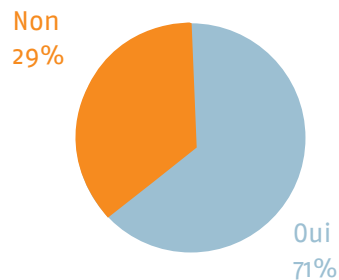
« Course à pied »

« Foot et natation »

« Du sport à l'école (handball et volleyball), de l'équitation en colonie, un type de danse spéciale et avant le covid j'allais à la bibliothèque »

AS-TU VU UN MÉDECIN CETTE ANNÉE ?

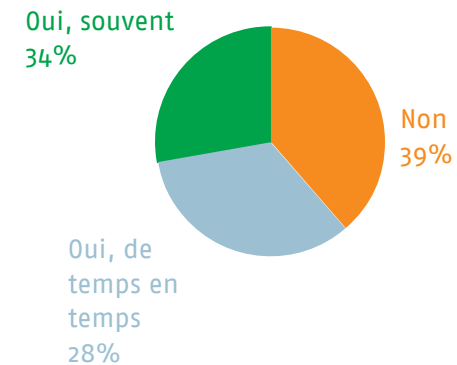
Réponses effectives : 405 Taux de réponse : 98%



- 71 % des jeunes accueillis déclarent avoir vu un médecin dans le courant de l'année.
- 63 % des enfants confiés à l'ASE ont répondu voir souvent ou occasionnellement un psychologue afin de parler de leur situation.
- S'agissant de la prise en charge médicale, les jeunes confiés en MECS semblent avoir davantage pu rencontrer un médecin (78 %) que ceux placés en famille d'accueil (67%). En effet, de nombreux lieux d'accueils collectifs ont conventionné avec des

VOIS-TU UN PSYCHOLOGUE POUR PARLER DE TA SITUATION ?

Réponses effectives : 414 Taux de réponse : 100%

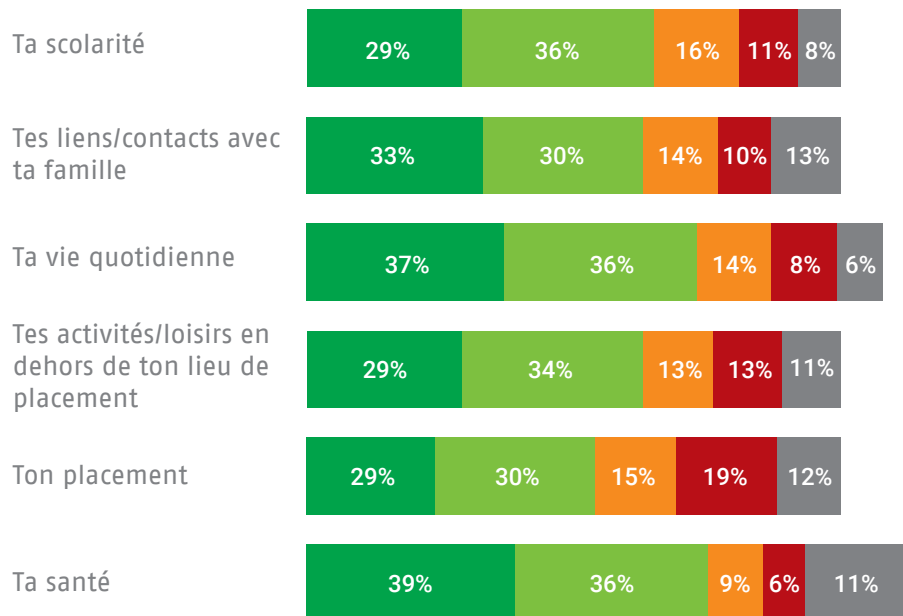


- médecins ou professionnels de santé (psychologue, orthophoniste, ...) pour effectuer des bilans ou assurer un suivi en faveur des enfants confiés.
- De leur côté, les familles d'accueil ont pu confier les difficultés qu'elles rencontrent pour obtenir des rendez-vous (psychologues et médecins spécialistes) dans le département.



LES DÉCISIONS

EST-CE QUE L'ON TIEN COMPTE DE TON AVIS DANS LES DOMAINES SUIVANTS ?



- Concernant l'avis de l'enfant, les thèmes de la scolarité et de la santé n'ont pas pu être réellement exploités avec les très jeunes enfants :
- les filières primaire et collège ne nécessitent pas réellement de choix d'options et/ou d'orientation,
- la question du choix du médecin, de la forme du traitement à prendre n'est pas posée et la notion de contraception par exemple n'est pas abordée avant un certain âge.
- On s'aperçoit que plus les enfants sont

âgés et plus ils ont l'impression que leur avis est bien pris en compte.

- Alors que les enfants estiment majoritairement que l'on tient compte de leur avis dans 5 des 6 thématiques abordées, ils considèrent au contraire que l'on ne prend pas souvent, voire jamais leur avis en compte sur tout ce qui à trait à leur placement.
- Cependant, et quel que soit leur âge, les jeunes ont pu confier leur déception de n'avoir pu choisir de rester dans leur établissement d'origine à l'occasion du placement et d'avoir du intégrer un

POUR TOI, QUI PREND LES DÉCISIONS CONCERNANT TON PLACEMENT ET SES SUITES ?

Réponses effectives : 389 Taux de réponse : 94%

« Le juge ou l'inspecteur enfance famille (mais je ne l'ai jamais vu) »

« L'inspecteur enfance famille »

« Je ne sais pas »

« Le juge et mon éducatrice »

« Maman »

« L'éducatrice avec mes parents et peut être aussi ma famille d'accueil »

« Les juges et L'ASE »

« L'inspecteur enfance famille »

nouvel établissement scolaire. Ils ont du repartir de zéro après avoir quitté leurs amis et leurs repères.

- 62 (soit 50 %) des 126 enfants de 6 à 10 ans ont indiqué que les décisions de placement et les suites données à ce dernier émanent des juges. 26 ont cité les éducateurs, 21 ont répondu ne pas savoir et 17 pensent qu'il s'agit de la famille d'accueil. 7 enfants ont mentionné leurs parents, 2 ont cité l'ASE et 1 seul l'inspecteur enfance-famille.
- 142 (soit 54 %) des 263 jeunes de 11 à 18 ans ont cité le juge comme étant le dé-

cideur du placement et de ses suites. Ils ont ensuite nommé les éducateurs (à 84 reprises), l'ASE (22 fois), la famille d'accueil (20 fois), l'inspecteur enfance-famille (19 fois), eux-mêmes (18 fois) et la famille naturelle (15 fois).

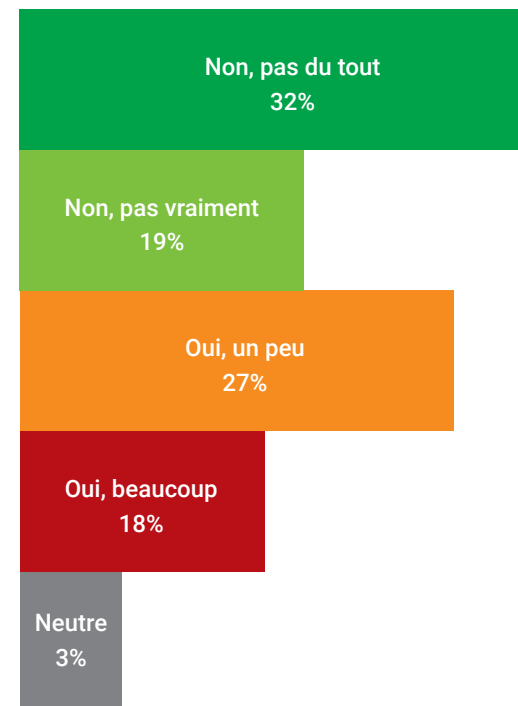
- 11 de ces jeunes ignorent qui peut bien prendre les décisions concernant leur placement.
- Seuls 4 des 18 jeunes qui considèrent qu'ils décident eux-mêmes de leur placement et de ses suites sont majeurs.



Y A-T-IL DES CHOSES QUI T'INQUIÈTENT ?

Réponses effectives : 409 Taux de réponse : 99%

Moyenne : 4,5 Ecart type : 3,9



- 52 % des enfants ont répondu ne pas être vraiment ou pas du tout être inquiets alors que 46 % s'estiment un peu, voire beaucoup inquiets.
- Les jeunes de 18 ans et les enfants de moins de 11 ans sont davantage inquiets (60 % des 18 ans et 51 % des 6-10 ans) comparés aux adolescents de 11 à 14 ans (41 %) ou de 15 à 17 ans (42%).
- Les filles sont globalement plus inquiètes que les garçons (52 % des filles contre 39 % des garçons).

LE RESSENTI

- Les enfants les plus jeunes s'inquiètent davantage pour leur famille que pour eux-mêmes. Les problématiques liées à la santé de la famille (citées par 37 des 61 répondants) arrivent en tête de leurs préoccupations, bien avant la peur de l'abandon et les craintes de ne jamais pouvoir revenir chez eux.
- Les jeunes de 11 à 14 ans s'inquiètent également pour leur famille (18 des 56 répondants), pour l'avenir (5 répondants), pour leur santé ou la COVID (4 répondants) et du fait de ne pas pouvoir rentrer chez eux (4 répondants).
- Les adolescents de 15 à 17 ans se préoccupent davantage de leur avenir. Cette thématique a été citée par 16 des 44 répondants. L'obtention des papiers et les démarches administratives ont également été évoquées à 16 reprises. Les craintes en faveur de la famille arrivent cette fois au 3ème plan.
- L'avenir est également la préoccupation principale des jeunes de 18 ans puisqu'il est cité par 9 répondants sur 12. Ils ont pu exprimer des craintes quant au fait de devoir être complètement autonome, trouver un logement, un travail, être livré à eux même, devoir se débrouiller seul.
- L'ensemble des enfants, quel que soit leur âge, craint de ne plus avoir de place au sein de leur foyer familial et de se retrouver placé jusqu'à 18 ans.
- Lorsque les étudiants de l'IRTS-IDS ont pu échanger avec les enfants un peu plus en profondeur, certains jeunes se sont livrés notamment sur le fait que

les violences intra-familiales se poursuivent chez eux et qu'ils ont peur pour leur mère... ou pour eux-mêmes et/ou leur fratrie lors de leur retour à domicile. Les craintes liées à la COVID reviennent beaucoup également.

- De même, dans les situations pour lesquelles il y a eu séparation de la fratrie lors du placement, certains enfants déplorent de ne plus avoir de contacts avec leurs frères et sœurs, ce qui représente une grande source d'inquiétude.
- Les plus grands s'inquiètent beaucoup pour leur avenir également mais ils ne se trouvent pas autant dans la projection que les MNA.
- Certains enfants ne souhaitent pas du tout retourner chez eux. Certains ont pu exprimer des choses à l'oral mais n'ont pas souhaité l'écrire. D'autres n'ont pas souhaité répondre du tout.
- Les MNA ont verbalisé leurs craintes inhérentes à l'obtention des papiers, la formation professionnelle, trouver un emploi, le fait de pouvoir bénéficier d'un contrat jeune majeur pour garder un soutien, un lien et un suivi jusqu'au 21 ans, la santé des membres de leur famille et la possibilité de les revoir et le logement. La grande priorité pour ces jeunes est l'insertion qui repose essentiellement sur le fait d'obtenir ses papiers et de trouver un travail.

LAQUELLE OU LESQUELLES ?

Réponses effectives : 173 Taux de réponse : 93%

« Pour mon petit frère d'un an, qui est avec maman, j'ai peur pour lui qu'il ait une vie comme moi »

« Ce qui m'inquiète c'est le fait de devoir trouver mon propre logement et ne plus avoir de suivi, ni de soutien des professionnels du FJT »

« Je m'inquiète pour l'avenir de la terre et de ma génération »

« Quand je vais sortir, est ce que les choses vont bien se passer ? je me pose des questions »

« Où je vais finir ? »

« Je voudrais voir plus souvent ma petite sœur qui est dans une autre famille d'accueil »

« Je ne veux pas t'en parler »

« 18 ans dans 3 mois, je ne travaille pas et ne pourrai pas être régularisé. Les éducateurs ne m'aident pas à chercher du travail »

« Que mes parents ne s'entendent pas, que ma mère soit dépressive, qu'il leur arrive quelque chose quand je ne suis pas là. Ce qui m'inquiète le plus c'est de ne pas savoir quand est-ce que je vais rentrer »

« J'ai l'impression de ne pas avoir une place d'enfant... les éducateurs me donnent des responsabilités trop lourdes (surveiller les autres jeunes...) »

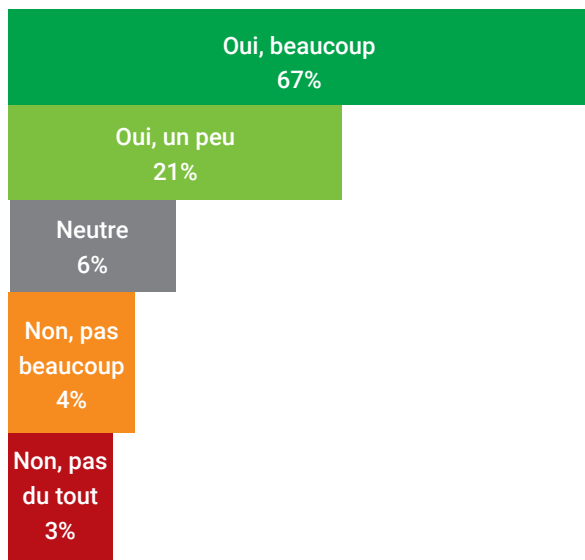
« De ne plus voir ma mère, de rester ici jusqu'à 18 ans »

LE RESSENTI

TE SENS-TU EN SÉCURITÉ DEPUIS TON PLACEMENT ?

Réponses effectives : 412 Taux de réponse : 100%

Moyenne : 4,5 Ecart type : 3,9



- 87 % des enfants se sentent plutôt en sécurité depuis leur placement (67 % beaucoup et 21 % un peu) et ce, quelle que soit la tranche d'âge.
- Les jeunes placés dans le courant de l'année 2021 s'estiment bien moins en sécurité que ceux placés depuis plus longtemps (70 % contre 87 % pour les enfants placés depuis moins de 5 ans puis 94 % pour les enfants accueillis depuis plus de 5 ans). Le sentiment de sécurité devient donc de plus en plus prégnant au fil des années.
- Ce taux s'élève à 100 % pour les jeunes hébergés en FJT et à 95 % pour ceux en famille d'accueil.
- Il se situe à 83 % pour les MNA accueillis en structure dédiée, 75 % pour les enfants accueillis au FDE, 74 % pour ceux accueillis en MECS et 73 % pour ceux accueillis en LVA.
- Ce sentiment de sécurité a cependant pu être assez fluctuant au cours du parcours et selon les différents lieux d'accueil.
- 12 des 25 jeunes ayant accepté de stipuler la ou les raisons pour lesquelles ils ne se sentent pas en sécurité évoquent un mal être, 7 un comportement inadapté, voire des violences de la part des autres jeunes confiés à l'ASE, 4 le manque de leurs parents ou la peur de ne plus les voir, 3 un sentiment d'insécurité sur leur lieu d'accueil, 2 le fait que la situation au domicile n'évolue pas et que les problèmes des parents restent identiques. 1 jeune s'estimait par ailleurs en parfaite sécurité au domicile familial. A noter que les enfants pouvaient donner plusieurs réponses.

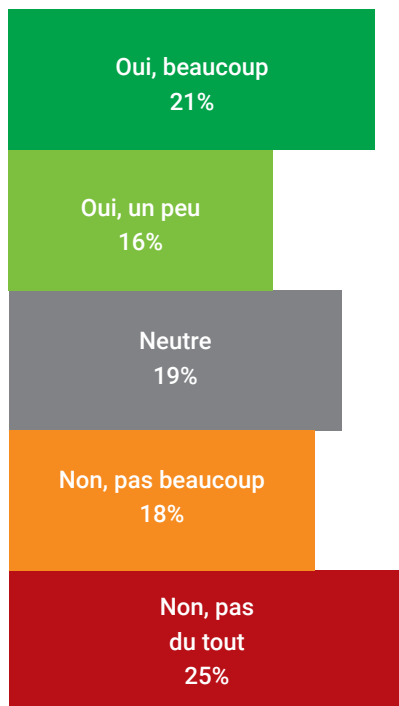


LE RESSENTI

TE SENTAIS-TU EN SÉCURITÉ AVANT TON PLACEMENT ?

Réponses effectives : 412 Taux de réponse : 100%

Moyenne : 4,5 Ecart type : 3,9



- Globalement, les enfants se sentaient moins en sécurité avant leur placement que pendant (37% avant contre 87 % depuis le placement).
- Les enfants qui ont été placés très jeunes n'ont pas répondu à la question « te sentais-tu en sécurité avant le placement ». Ils n'en ont aucun souvenir.
- 56 des 126 enfants (soit 44 %) ne se sentant pas en sécurité avant leur placement ont fait état de violences intra-familiales au domicile ou de violences physiques/négligences lourdes commises à leur rencontre.
- Une petite minorité de ces enfants a cependant affirmé ne pas s'être senti en insécurité dans ce contexte, avant d'être placé.
- 24 enfants ont révélés avoir été victimes de carences éducatives, 21 ont fait état de difficultés parentales liées au manque d'argent, au logement, à la santé et aux addictions, 10 de leur comportement/mise en danger, 8 de leur mal être, 6 de la fuite de leur pays

et des dangers de leur parcours migratoire. 4 ont répondu qu'ils ne voulaient pas confier le motif de leur insécurité.

- Certains jeunes ne se sentaient pas en sécurité avant mais le placement n'a pas permis non plus de les sécuriser.
- Les jeunes de 15 à 18 ans confiés depuis plus de 5 ans à l'ASE estiment qu'ils sont largement plus sécurisés depuis le placement (moyenne de 9,2/10), qu'avant (moyenne de 3/10). On peut donc estimer que le cheminement, l'expérience de vie, les capacités d'analyse et de compréhension, le travail éducatif et psychologique porte ses fruits et que cela nécessite du temps. Cette évolution s'inscrit donc dans la durée et n'est pas vraiment visible sur des périodes plus courtes.



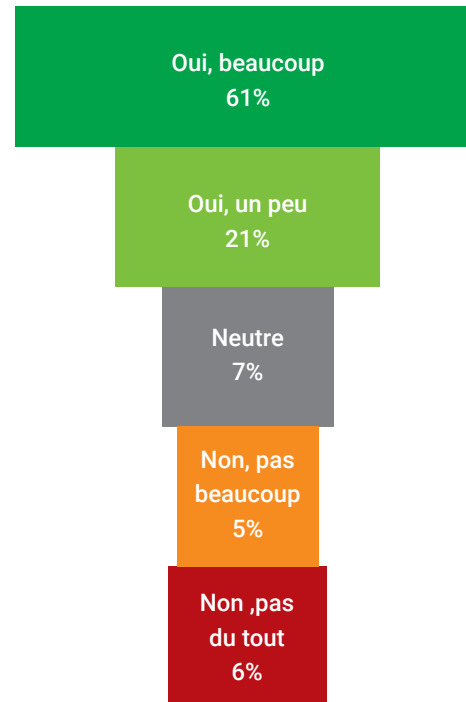
LE RESSENTI

EST-CE QUE TON PLACEMENT A PERMIS D'AMÉLIORER TA SITUATION ?

- Toute tranche d'âge confondue, 83 % des jeunes ont estimé que le placement avait permis une amélioration de leur situation, notamment de leur bien être et/ou sécurité (cité à 109 reprises), de leur scolarité (56), de leur comportement (43), de leur santé/développement (30), des relations avec leurs parents (27) et très certainement de leur avenir (12).
- Certains ont ainsi pu dire que le fait d'avoir été confiés à l'ASE leur avait offert la possibilité de poursuivre ou de maintenir une scolarité, d'avoir un meilleur avenir, des perspectives de travail plus intéressantes auxquelles ils n'auraient sans doute pas pu prétendre s'ils n'avaient pas été placés.
- Beaucoup de jeunes soulignent qu'ils ont ainsi pu se faire soigner (visites médicales, mise en place de soins, dentiste, ...) et d'améliorer leur développement et leur santé physique et psychologique.
- 89 % des jeunes en famille d'accueil estiment que leur situation s'est améliorée contre 72 % des jeunes accueillis en MECS.
- Sur 21 jeunes de 18 ans, 19 ont répondu à cette question. Dans cette tranche d'âge, 100 % des répondants considèrent que le placement a permis d'améliorer leurs situations. Parmi ces 19 jeunes, 12 sont des MNA qui ont pu bénéficier d'un accompagnement dans leurs démarches administratives, celles liées à l'apprentissage de la langue française et à une potentielle scolarité.

Réponses effectives : 412 Taux de réponse : 100%

Moyenne : 4,5 Ecart type : 3,9



QU'EST CE QUE TON PLACEMENT A PERMIS D'AMÉLIORER ?

« Tout : caractère, ambition. Le placement c'est ma force »

« On m'a élevé ici; à la maison, je faisais du sur place, maintenant ici, je cours ! »

« Je partage des temps plus sympas avec ma famille, je vais plus à l'école. Avant, je ne respectais pas ma mère »

« Mes parent peuvent souffler comme ça ; c'était dur pour eux , on était beaucoup »

« Je me sens en sécurité car elle est loin ma belle-mère, j'ai grandi je connais maintenant mes droits je sais qui je suis »

« L'école, l'apprentissage de la langue et les rencontres »

« Avoir une chambre et des jouets »

« Ca a permis à ma mère d'apprendre à s'occuper de moi »

LE RESENTI

POURQUOI TON PLACEMENT N'A PAS PERMIS D'AMÉLIORER TA SITUATION ?

Réponses effectives : 33 Taux de réponse : 79%

« Parce que le placement m'a rendu triste, le fait de ne plus voir mes petits frères et sœurs et malgré mon placement depuis 2 ans j'ai du mal à accepter d'être placé »

« Parce que ça n'évolue pas assez vite pour moi »

« C'est beaucoup trop long »

« Ça n'a rien fait »

« Le problème c'est mes parents »

« Mes parents n'ont pas évolué... il manque un réel travail avec mes parents pour qu'ils puissent changer »

« Je préférerais être avec maman »

« Pour moi, la situation ne change pas même si je suis placée. Je me sentais en sécurité chez ma mère »

- 33 enfants ont accepté d'expliquer pour quelles raisons ils estiment que le placement n'a pas permis d'améliorer leur situation.
- 10 expliquent que leurs parents leur manquent, 6 qu'ils se sentent mal, 6 que la situation de leurs parents n'a pas évolué, 5 qu'ils se sentaient bien au domicile familial et qu'ils ont envie de rentrer chez eux, 4 que le lieu d'accueil ne leur convient pas et qu'ils ne s'y sentent pas bien, 4 considèrent que le placement n'a pas permis de faire évoluer la situation, 2 qu'ils ne disposent pas d'assez de liberté, 1 enfant trouve le placement beaucoup trop long et un enfant n'a pas eu "envie de dire".
- Certains jeunes ont pu dire aux stagiaires de l'IRTS-IDS que le travail éducatif semble davantage s'effectuer avec les enfants mais pas assez avec les parents. De fait, certains jeunes voient bien leur situation évoluer mais pas celle de leurs parents.
- En effet, le travail auprès des parents devrait pouvoir être engagé dans une globalité (accompagnement à la parentalité mais également au niveau des problématiques du travail, du budget, du logement, de la violence, de la mobilité, des addictions, etc). Les capacités et les ressources parentales sont-elles suffisamment sollicitées/soutenues pour leur permettre d'améliorer la prise en charge de leurs enfants ?

ET QUE FAUDRAIT-IL FAIRE POUR AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE ?

A TON AVIS, QUE FAUT-IL FAIRE POUR AMÉLIORER TON PLACEMENT ?

Réponses effectives : 306 Taux de réponse : 74%

« Laisser un peu plus de liberté, pouvoir voir plus facilement mes amis. Des fois, j'ai l'impression qu'on écoute pas assez ce que je veux, il faudrait que l'échange soit plus constructif par moment »

« Je suis contente de répondre à ce questionnaire car en 10 ans de placement on ne m'a jamais demandé mon avis ! »

« Pouvoir revoir mes grands frères et sœurs (non placés) que je n'ai pas vu depuis mon placement (8 ans) »

« Tout »

« Je veux retourner chez mes parents et voir plus souvent mes frères et sœurs. J'ai oublié des photos de familles dans mon ancienne famille d'accueil j'aimerais les récupérer »

« Besoin que quelqu'un intervienne encore après mon placement à l'ASE, faire des liens pour préparer d'avantage la sortie de l'ASE »

« Ne me dites pas merci pour ces réponses, c'est à moi de remercier l'ASE, ils m'ont aidé »

« Pouvoir accéder à des études supérieures car c'est actuellement compliqué »

« Il faut que les professionnels soient à l'écoute et respectueux »

ET QUE FAUDRAIT-IL FAIRE POUR AMÉLIORER LA PRISE EN CHARGE ?

306 des 414 enfants ont émis des suggestions pour permettre d'améliorer la prise en charge de l'ASE :

- 83 enfants ont insisté sur l'importance du maintien des liens avec la famille naturelle.
- 63 ont répondu "je ne sais pas, rien" ou "je ne sais pas" ou "rien".
- 56 ont demandé plus de liberté, de loisirs, de sorties, d'argent de poche.
- 27 se sont déclarés satisfaits.
- 27 ont sollicité plus d'écoute, de considération et de respect.
- 27 aimeraient que l'ASE les accompagnent davantage ou continue de les accompagner dans leurs projets (scolaires, professionnels) et dans leurs démarches administratives (santé, logement, budget, ...)
- 22 ont demandé plus de disponibilité de la part des éducateurs et un comportement moins abrupt.
- 12 souhaiteraient que l'on accompagne leurs parents pour les aider à résoudre leurs difficultés.
- 11 considèrent qu'il leur faudrait améliorer leur comportement.
- 7 estiment que nos délais administratifs sont trop longs, que l'institution répond peu, voire pas ou trop tard aux sollicitations des jeunes.
- 7 demandent à pouvoir changer de lieu d'accueil.

• 5 pensent que l'ASE n'est pas facilitateur dans les liens qu'ils souhaitent conserver/entretenir avec leurs amis.

- 5 pointent les dysfonctionnements ou la maltraitance subie dans certains lieux d'accueil.
- 5 demandent plus de sécurité.
- 4 aimeraient que l'ASE puisse les aider dans le financement de leur projet (BAFA, permis, achat de scooter pour aller travailler, ...).
- 4 souhaiteraient pouvoir être certains de bénéficier d'une ATJM pour préparer au mieux leur avenir.
- 2 ont fait part de leur souhait de pouvoir bénéficier d'un accompagnement, après le placement, pour sécuriser leur retour au domicile.
- 2 suggèrent que les éducateurs pour les MNA soient bien formés à cette prise en charge spécifique.
- 1 suggère que le placement soit mieux préparé afin d'éviter qu'il ne soit trop violent.



LES PISTES DE TRAVAIL

L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS

Trop d'enfants font le constat que la situation de leurs parents n'évolue pas et entrave leur retour au domicile.

- Reposer la question de l'accompagnement global des parents.
- Interroger les parents des enfants confiés sur leur ressenti et sur ce qu'ils aimeraient voir améliorer.
- Développer l'accompagnement collectif des parents, un groupe de parole des enfants confiés.
- Prendre en compte l'impact psychologique de la séparation pour les familles.

LE HANDICAP

Nous ne disposons d'aucun outil permettant de recenser les enfants confiés en situation de handicap afin d'évaluer les problématiques rencontrées à un instant T puis leurs évolutions au fil des années.

- Créer cet outil.
- Mener des actions spécifiques à l'égard des accueillants et développer le partenariat visant à une meilleure prise en charge.

LES LIENS PARENTS-ENFANTS

Les enfants indiquent être peu, voire pas sollicités dans la planification et le déroulé du maintien des contacts et déplorent un manque de souplesse

- Créer une plate-forme dédiée aux relations enfants-parents.
- Organiser des ateliers ludiques de médiation parents-enfants (autour d'activités sportives, artistiques, jeux, cuisine, ...)
- Prévoir des temps dédiés aux fratries, sans et/ou avec les parents autour d'une activité ludique (sortie sportive, cinéma, théâtre, musée, atelier écriture...)

LE SUIVI DU PARCOURS DE L'ENFANT

Les enfants ont pu faire part d'un important turn-over des éducateurs et/ou de réorientations, de passages dans plusieurs lieux d'accueil, de ruptures de liens.

- Organiser la référence des enfants pour assurer la continuité des prises en charge.
- Élaborer un livret d'accueil pour les enfants confiés.
- Réaliser un livret de sortie avec tous les numéros utiles, les démarches importantes à accomplir et auprès de quels acteurs (application mobile ou site internet dédié).

L'ACCÈS AUX SPORTS ET À LA CULTURE

Pour permettre aux jeunes confiés d'avoir accès à un maximum d'activités permettant de développer curiosité, ouverture d'esprit, esprit d'équipe, ...

- Développer un partenariat avec la direction de la culture du Département, les MJC, pour permettre l'accès aux salles de spectacles (théâtres, concerts, cinémas), tournois sportifs et clubs de sport.

LA PRISE EN CHARGE DES MNA

Les MNA considèrent que leurs éducateurs ne sont toujours pas bien informés de leur situation, de leur culture et des démarches à accomplir pour assurer la spécificité de leur prise en charge.

- Former des éducateurs dédiés à cette prise en charge spécifique.

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

Les jeunes expriment beaucoup d'inquiétudes pour leur avenir, leur scolarité, leur autonomie.

- Préparer l'avenir de l'enfant dès la 3ème par le biais de RV réguliers en amont du RV des 17 ans avec l'IEF.
- Programmer des ateliers dédiés aux jeunes en décrochage scolaire : travail sur l'estime de soi, connaissance des métiers et voies professionnelles, de l'autre, approche avec les lieux de formation, journée d'immersion.

DÉPARTEMENT DE
L'EURE
en Normandie

 eureennormandie.fr    @EureenNormandie